

LOU GARDE CAMPÈSTRE

LE MOT DU MAIRE

Et voici revenu le temps des fêtes !

Le Covid nous laissant un peu de répit pour nous rassembler à nouveau, c'est un honneur pour moi de vous convier à notre traditionnel repas du 3ème âge.

Toutes les personnes d'au minimum 65 ans y sont conviées. Les festivités se dérouleront dans notre toute nouvelle salle des fêtes de Vielle, le **SAMEDI 4 DECEMBRE**, à midi comme toujours.

Ce sera l'occasion pour vous de faire connaissance avec cette nouvelle installation, déjà opérationnelle et dont nous sommes très fiers. Je tiens à souligner que notre objectif principal de sécurité et de fonctionnalité est pleinement rempli et quant à l'esthétique, qui n'obéit pas à des règles universelles, chacun appréciera en fonction de ses propres goûts.

Les personnes ayant des difficultés de mobilité se feront déposer devant la porte d'entrée tandis que le véhicule devra être garé ensuite sur le parking extérieur.

Le pass sanitaire sera demandé à l'entrée, s'il est toujours en vigueur.

Dans ce Garde Campèstre, le coupon-réponse à nous retourner.

J'ai également le plaisir, avec toute l'équipe municipale, d'inviter tous les Viellois-Saint-Gironnais à l'inauguration de cette salle des fêtes. Elle se fera par le biais d'une après-midi «portes ouvertes» le **SAMEDI 11 DECEMBRE**, entre 14h00 et 18h00.

Ces manifestations seront maintenues sous réserve des décisions gouvernementales.

J'attire votre attention sur l'article ci-après relatif aux obligations des riverains en matière d'entretien des fossés.

Nos projets suivent leur cours :

- Embellissement et convivialité pour la place de Vielle. Traitement dans le même esprit que la façade du cimetière, de façon à obtenir de la cohérence au centre-bourg de Vielle.
- Une réunion publique pour la présentation du projet d'aménagement des abords de l'étang de Léon a eu lieu le mercredi 3 novembre en mairie dont voici le résumé.

Le projet a été lancé depuis 2012 et arrive dans sa phase finale de l'étude, avant l'étape des travaux.

La réunion a eu lieu en présence de l'équipe municipale, Madame Muriel Lagorce, représentant le Conseil départemental des Landes, Monsieur Lionel Fournier et Monsieur Andoni Zuazo, du service environnement départemental et Madame Marie Berthé, maître d'œuvre du cabinet d'études Atelier de Paysages.

Près de 20 personnes ont assisté à cette réunion.

Madame Berthé a exposé les différentes phases du projet.

Les questions ont été nombreuses pour l'action n°1 concernant l'aménagement du parking : le sens unique de circulation et son tracé, le nombre de places à réserver pour les bus, les flux des voitures avec l'entrée du camping, le futur dispositif de recueil des eaux pluviales,...

Sur l'action n°2, relatif à l'espace de rencontre, une question a été posée sur les places pour les PMR.

Les aménagements prévus dans l'action n°3 ont soulevé la question notamment de l'implantation d'un banc à la fin du ponton, le devenir des tables de pique-niques.

Les réponses ont été apportées pendant la réunion à certaines questions. D'autres feront l'objet d'une réponse ultérieure, après étude et chiffrage par le cabinet Atelier de Paysages.

Monsieur Fournier a expliqué que ce dossier devait obtenir la validation du Ministère de l'environnement, avant le début des travaux, soit un délai de 8 mois d'instruction.

Si l'autorisation est donnée, les travaux pourraient débuter au cours du 3ème trimestre 2022 et être achevés avant la saison estivale 2023.

D'ici là, je vous souhaite d'occuper le plus agréablement possible cette période de préparation des fêtes de fin d'année, et je vous dis à très bientôt à la salle des fêtes de Vielle.

Edilement vôtre,

Le Maire,
Karine DASQUET

LES OBLIGATIONS DES RIVERAINS EN MATIÈRE D'ENTRETIEN DES FOSSÉS

Le riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux.

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

Rappelons que, conformément à l'article R216-13 du Code de l'Environnement, **est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe le fait de détruire totalement ou partiellement des fossés évacuateurs et/ou d'apporter volontairement tout obstacle au libre écoulement des eaux.**

Le riverain doit entretenir son fossé régulièrement.

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi **leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau** (articles L215 du Code de l'Environnement).

Si un fossé privé, par défaut d'entretien, engendre un risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police peut y faire exécuter des travaux d'office (article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). La collectivité en charge des travaux émet les titres de recettes et les adresse au Trésor Public, ce dernier envoie les avis de commandement à payer aux propriétaires défaillants.

Que faire quand un fossé est situé en limite de parcelle ?

L'entretien doit être assuré à part égale entre les 2 propriétaires riverains en fonction du nombre de mètre linéaire de mitoyenneté (article 666 et 667 du Code Civil).



Comment entretenir son fossé ?

Les opérations d'entretien à mener sont :

Le ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, détritiques...) au minimum deux fois par an (début printemps et début d'hiver).

Le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques.

Le fauchage du couvert herbacé avec exportation des résidus (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore.

L'élagage des branches basses et pendantes (c'est-à-dire retirer les branches inutiles ou gênantes et réduire la longueur des autres) en automne.

Le curage du fossé par tronçons (de moins de 100 m tous les 5 – 10 ans (selon la qualité de l'écoulement des eaux) en automne pour le maintenir dans sa largeur et sa profondeur naturelles initiales.

Matériel nécessaire :

Râteau à feuille ou aspirateur souffleur/broyeur portable pour le ramassage des fleurs.

Débroussailleuse pour le fauchage.

Sécateur ou tronçonneuse pour l'élagage.

Bêche plate pour le curage.

Equipements de protection individuelle : casque, lunettes de protection, chaussures de sécurité.

Ce qu'il faut absolument éviter !

Rectifier ou recalibrer le fossé lors du curage (pas de surcreusement par rapport au fond initial).

Désherber ou utiliser des produits chimiques (herbicides, pesticides...) à moins de 5 m du fossé.

Curer « à blanc » le fossé ou décaper la couche superficielle du sol.

Pratiquer un entretien trop régulier et uniforme en particulier entre avril et juillet.

MAISON POUR TOUS

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

05.58.47.94.98

La Maison Pour Tous se situe au 356, route de Pichelèbe, à Vielle, dans l'ancien appartement communal sise à proximité du groupe scolaire « Les Petits Lièvres du Marensin ».

06.45.74.65.51

07.86.01.92.37

Horaires d'ouverture

Lundi :	9 h 00 - 12 h 30 14 h 00 - 17 h 00
Mardi :	9 h 00 - 12 h 30 14 h 00 - 17 h 00
Mercredi :	9 h 00 - 12 h 00 13 h 00 - 15 h 00
Jeudi :	9 h 00 - 12 h 30 14 h 00 - 17 h 00
Vendredi :	9 h 00 - 12 h 30 14 h 00 - 17 h 00

Les ateliers permanents :

4 ateliers permanents sont proposés pour l'année 2021 – 2022

Cours Théâtre pour les enfants

le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00

Cours de Piano tout public

les lundis – mardis et samedis

Cours de Guitare tout public

les mardis et mercredis

Cours de Pilates

le lundi de 16 h 45 à 17 h 45

ouverture d'un créneau supplémentaire est en projet le mardi matin.

Il est encore possible de s'inscrire pour les cours de Théâtre et de Pilates.



VOICI NOTRE PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR LA SAISON 2021 - 2022

Séjours vacances et activités de loisirs :

Sorties ski à la Pierre Saint Martin ou Barèges

22 janvier 2022

(tarifs préférentiels car hors vacances scolaires)

5 mars 2022

Le tarif des sorties varie selon la période, le choix du matériel et l'âge.

Weekend au Puy du Fou

Entre le mois de mai et juin, nous vous proposons un weekend au Puy du Fou. Départ le samedi matin très tôt. Arrivée au parc à 10 h 30. Journée au parc. Nuit à l'hôtel. Journée du dimanche au parc et départ pour revenir dans nos demeures vers 16 h 30. Nous n'avons pas finalisé le projet de ce séjour. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons obtenu les tarifs définitifs.

Les sorties et les séjours que nous proposons sont ouverts à l'ensemble de la population, aux enfants mais aussi à leurs parents et même leurs grands-parents...

Pour tous renseignements concernant les tarifs et les inscriptions, vous devez vous rapprocher du secrétariat de la Maison Pour Tous ou nous contacter au 05.58.47.94.98.

Séjour ski à Barèges

4 – 5 – 6 février 2022

Nous organisons un séjour ski en gestion libre dans un gîte situé au cœur de la Vallée des Gaves, au pied du massif du Hautacam. Le principe est simple, nous nous occupons de tout. Nous réservons le matériel, les forfaits, les cours de ski si besoin. Notre équipe est là pour accompagner les enfants sur les pistes et les adultes qui le souhaitent également. Nous avons fait le choix de la gestion libre car cette organisation nous permet de vivre les moments du quotidien tous ensemble.

Nous disposons de 50 places. Vous pouvez dès à présents contacter le secrétariat pour effectuer une pré-réservation.

Séjours été 2022

(Enfants de 6 à 13 ans)

Forts du succès des séjours de l'été 2021, nous avons hâte de repartir vivre des moments de vie qui nous laissent de magnifiques souvenirs. Pour l'été 2022 nous avons décidé de louer à nouveau le gîte dans lequel nous étions cette année à Arcachon car son emplacement est idéal et de nombreuses activités sont possibles non loin de l'hébergement. Les dates de ce séjour sont d'ores et déjà fixées du 23 au 30 juillet 2022.

Le second séjour aura lieu en Auvergne du 13 au 20 août 2022.

Nettoyage manuel du littoral

Tous les seconds dimanches de chaque mois, le service organise un nettoyage manuel du littoral sur la plage de Saint Girons. L'association Surf rider Fondation nous fournit le matériel et nous aide dans la promotion des événements. Nous avons également le soutien du département lors de certaines collectes. Le service technique apporte également son soutien en transportant les déchets dans les bennes affectées au nettoyage.

Le nettoyage manuel permet de collecter les déchets en respectant au maximum les écosystèmes vivant sur le sable et de participer ainsi à la protection de notre environnement proche.

A compter du dimanche 9 janvier, vous êtes attendus à partir de 15 h 00 et ce jusqu'à 18 h 00 pour participer ensemble à un acte citoyen qui permet également de réaliser une action collective.

Dates à retenir :

les dimanches

9 janvier, 13 février, 13 mars

10 avril, 8 mai, 12 juin

Soirée à thème samedi 12 mars 2022

Durant plusieurs années nous avons organisé des soirées mettant à l'honneur un pays ou une région. Un spectacle comprenant une troupe de danse, des musiciens, des chanteurs étaient présents pour animer la soirée. La médiathèque proposait des contes, une exposition, des ateliers d'animations divers.

L'association « Unis vers » avec qui nous travaillons depuis des années, prenait en charge la décoration et l'intégralité du repas (confection et service).

Nous repartons donc cette année à la découverte d'une destination nouvelle. Notre choix n'étant pas encore définitif, nous vous informerons au plus vite du thème qui a été retenu.

contacter au 05.58.47.94.98.

Marché des producteurs

Vendredi 12 août 2022

Ces marchés réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte des bonnes pratiques, garantissant la qualité de leurs produits. Ils offrent aux consommateurs des produits locaux en direct, sans intermédiaire.

Les producteurs sont invités à proposer leurs produits à la vente ainsi que des assiettes de dégustation composées exclusivement des produits venant de leur exploitation.

La commune, participe depuis plusieurs années à ce marché et renouvelle l'expérience une fois de plus en vous conviant le vendredi 12 août à une soirée dégustation agrémentée de musique et de spectacle de rues.

Rendez-vous à partir de 18 h 00 au lac.



ASSOCIATION UNIS VERS

L'association Unis Vers a été créée pour soutenir financièrement et matériellement certaines actions de la Maison Pour Tous. Ainsi, l'association a pu par exemple acquérir du matériel de musique qu'elle met à disposition de la Maison Pour Tous ce qui permet aux pratiquants de ne pas avoir à acheter d'instruments dès les premiers cours. Lors des séjours vacances, l'association prend en charge un repas au restaurant pour les enfants ou une activité dont le coût ne peut être pris en charge par la Maison Pour Tous, prend en charge les cours de ski...

Les adhérents de l'association qui participent aux activités de la Maison Pour Tous peuvent bénéficier d'aides telles que la prise en charge d'un trimestre de cours, ou une participation lors des séjours...

Les recettes de l'association proviennent des actions qu'elle met en place (vide grenier - soirées - organisation du marché de Noël...) et du partenariat mis en place avec la Maison Pour Tous et la médiathèque (organisation de buvette lors de la semaine théâtrale, organisation des repas lors des soirées à thèmes, tenue de la buvette lors du marché des producteurs...).

De nombreuses familles ont pu bénéficier d'aides durant plus de 10 ans. Aujourd'hui cette association, dont les membres du bureau ont œuvré durant des années pour permettre à certaines familles d'offrir à leurs enfants la possibilité de partir en vacances ou de prendre des cours, a besoin à son tour de votre aide. Pour fonctionner l'association a besoin de personnes impliquées, ayant le souhait de bien faire et de s'investir de manière régulière en apportant des idées et de leur temps.

Nous faisons un appel à toutes personnes qui souhaiteraient s'investir soit pour participer à l'organisation des soirées (création des décorations, participer à la préparation des repas, tenir la buvette, faire du service en salle), aider à organiser les vide-greniers, organiser le marché de Noël, installer et ranger la salle avant et après chaque manifestation). Nous comptons sur vous pour que cette association puisse continuer d'œuvrer pour le bien de tous.

Si le cœur vous en dit, contactez,

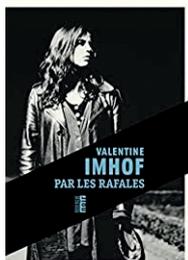
Patrice Gallea (président) au 06-08-60-53-88

ou Christelle Reimmel (secrétaire) au 06-73-35-75-06.

SERVICE ESCAL

MEDIATHEQUE

Retour sur la sélection 2020 – 2021
Pour la 2e édition du Prix le Polar se met au vert, deux sélections étaient proposées aux votes des lecteurs, la catégorie adulte avec 5 titres en lice et la catégorie jeunes, où 4 titres concouraient.



Les lecteurs landais ont fait leur choix et les lauréates 2021 sont **Valentine Imhof** avec son premier roman "Par les rafales" (Edition du Rouergue) pour la sélection adulte

et Nathalie Bernard sur un scénario de Frédéric Portalet avec "Keep Hope" (Editions Thierry Magnier) pour la sélection jeunes.



Pour 2021-2022, les bibliothèques et médiathèques de Côte Landes Nature vous proposent de participer à la nouvelle édition du Prix des Lecteurs avec une sélection de quatre 1ers romans.

Vous avez entre le 1er octobre 2021 et le 30 juin 2022 pour lire les livres et voter pour votre titre favori !

« Blizzard » de Marie VINGTRAS, Editions de l'Olivier

Le blizzard fait rage en Alaska. Au cœur de la tempête, un jeune garçon disparaît. Il n'aura fallu que quelques secondes, le temps de refaire ses lacets, pour que Bess lâche la main de l'enfant et le perde de vue. Elle se lance à sa recherche, suivie de près par les rares habitants de ce bout du monde. Une course effrénée contre la mort s'engage alors, où la destinée de chacun, face aux éléments, se dévoile.

Avec ce huis clos en pleine nature, Marie Vingtras, d'une écriture incisive, s'attache à l'intimité de ses personnages et, tout en finesse, révèle les tourments de leur âme.

« Ultramarins » de Mariette NAVARRO, Quidam éditeurs

Ils commencent par là. Par la suspension. Ils mettent, pour la toute première fois, les deux pieds dans l'océan. Ils s'y glissent. A des milliers de kilomètres de toute plage. A bord d'un cargo de marchandises qui traverse l'Atlantique, l'équipage décide un jour, d'un commun accord, de s'offrir une baignade en pleine mer, brèche clandestine dans le cours des choses. De cette baignade, à laquelle seule la commandante ne participe pas, naît un vertige qui contamine la suite du voyage.

Le bateau n'est-il pas en train de prendre son indépendance ? Ultramarins sacre l'irruption du mystère dans la routine et l'ivresse de la dérive.

« Mon mari » de Maud VENTURA, L'Iconoclaste

C'est une femme toujours amoureuse de son mari après quinze ans de vie commune. Ils forment un parfait couple de quadragénaires : deux enfants, une grande maison, la réussite sociale. Mais sous cet apparent bonheur conjugal, elle nourrit une passion exclusive à son égard. Cette beauté froide est le feu sous la glace. Lui semble se satisfaire d'une relation apaisée : ses baisers sont rapides, et le corps nu de sa femme ne l'émeut plus. Pour se prouver que son mari ne l'aime plus – ou pas assez – cette épouse se met à épier chacun de ses gestes comme autant de signes de désamour. Du lundi au dimanche, elle note méthodiquement ses « fautes », les peines à lui infliger, les pièges à lui tendre, elle le trompe pour le tester. Face aux autres femmes qui lui semblent toujours plus belles, il lui faut être la plus soignée, la plus parfaite, la plus désirable.

« Mobylette » de Frédéric PLOUSSARD, Editions Héloïse d'Ormesson

À quinze ans, Dominique se voyait déjà promener ses presque deux mètres à travers la campagne vosgienne sur une Peugeot 103 orange. Il a fait beaucoup d'efforts pour l'avoir à Noël et en finir

ainsi avec la série des Noël pourris. Il y a cru, il a été très déçu. La déception est d'ailleurs une constante dans la vie familiale chaotique de Dom. La déception entre autres choses. De là à en déduire que la suite des événements en découle, il n'y a qu'un pas. Quelques pas pour être précis. Un foyer pour ados sorti d'un méchant conte de fée. Une vie de jeune père guère épanouissante. Une vie maritale en berne. Une séance de ciné qui vire au pugilat. Une baignade mouvementée. Des retrouvailles du troisième type dans les bois. Et deux sœurs aussi féroces qu'attachantes.

BÉBÉS LECTEURS

Venez partager avec votre enfant des moments de complicité.

Contes, comptines, historiettes et autres fabulettes, jeux de doigts... pour petites z'oreilles de 0 à 3 ans.

A partager en famille !

Prochain accueil les vendredis 12 novembre et 10 décembre.

JARDIN POUR TOUS

Le Jardin Pour Tous (situé entre la Maison Pour Tous et l'école) est un lieu ouvert à tous, toute l'année. Chacun peut venir y jardiner, s'y détendre, s'inspirer...

Un collectif mène les actions propres au jardinage en Permaculture (plantations, semis, récolte...).

Nous y cultivons des fruits, des légumes et élevons des poules ! C'est l'occasion de créer du lien social, de partager les expériences et les savoirs, de contribuer à une belle qualité de vie !

Jardiniers débutants ou confirmés, pour nous rejoindre, c'est facile !

Contact : jardinpourtous@ecomail.fr

MEDIALANDES

Medialandes.fr fait peau neuve et enrichit son offre

Lancé en 2013, le site medialandes.fr, portail des médiathèques des Landes, réunit 130 bibliothèques partenaires. Avec ses 2 millions de pages vues en 5 ans, medialandes.fr a trouvé sa place auprès des bibliothécaires landais et des usagers. Un nouveau site internet medialandes.fr est mis en service depuis le mardi 2 octobre 2018.

De nouveaux services disponibles
Grâce à Medialandes.fr, toutes les médiathèques, de la plus petite à la plus grande, seront dotées des outils professionnels les plus récents.

► Création de deux espaces bien identifiés : l'un dédié aux professionnels, l'autre au grand public, pour une information plus accessible.

► Une déclinaison locale de medialandes.fr pour les bibliothèques qui le souhaitent permettant une relation plus proche et plus conviviale pour chaque usager.

► Accès à la nouvelle application mobile « Ma Bibli » accessible depuis smartphone ou tablette pour réserver ses documents. Disponible sur Apple Store et Google Play.

De nouvelles ressources pour enrichir la médiathèque en ligne !

medialandes.fr, c'est aussi une médiathèque numérique accessible 24h/24, 7j/7 avec de la musique gratuite en streaming à présent accessible depuis smartphone des films et aussi des courts-métrages de l'auto-formation : perfectionner son anglais, apprendre l'espagnol ou le japonais, prendre des cours de guitare et de yoga, réviser pour le brevet et le bac...

► des livres

► un nouveau catalogue de bandes dessinées

► de la presse hebdomadaire ou mensuelle

► un espace sécurisé pour les enfants jusqu'à 10 ans : contes pour les tout-petits, films d'animation pour les plus grands, jeux éducatifs, etc.

Connectez-vous !

Pour en bénéficier, il suffit d'être inscrit dans l'une des médiathèques des Landes.

medialandes.fr, réseau dense et de proximité, c'est la possibilité de disposer de ressources culturelles, où que l'on soit, 24h/24h, 7j/7 !

Renseignements pratiques

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15 h 00 – 18 h 00

Mercredi : 9 h 00 – 12 h 00

15 h 00 – 18 h 00

Jeudi : 9 h 00 – 12 h 00

Vendredi : 15 h 00 – 19 h 00

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Prêts : 4 documents pour un mois

renouvelable dont un CD, un DVD et une revue (sauf numéro en cours).

Abonnement : 5 € par an / Gratuit pour les moins de 18 ans.

Internet : Gratuit

Contact : 05.5. 47.94.62

Adresse mail : [mediatheque@](mailto:mediatheque@viellesaintgirons.fr)

[viellesaintgirons.fr](mailto:mediatheque@viellesaintgirons.fr)

SOIRÉES THEATRALES

Nous vous donnons rendez-vous du **5 au 9 avril** prochain pour l'édition 2022 des Soirées Théâtrales à la nouvelle salle des fêtes de Vielle.

Programme à suivre très prochainement.

COCOSATES RANDONNEURS

Les COCOSATES RANDONNEURS ont repris leur activité de randonnée pédestre tous les jeudi matin de 9 h 00 à 12 h 00. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler la présidente Maïté HORGUE au 05.58.47.94.55 ou au 06.85.65.62.03, et laisser un message si elle ne vous répondait pas. Elle ne manquera pas de vous rappeler.

COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes de Vielle Saint Girons se réactive après les épisodes de la covid.

Il a grand besoin des bonnes volontés de toutes et de tous, il serait bon qu'un grand nombre le rejoigne.

Vous désirez vous impliquer dans la vie de votre commune à l'occasion d'animations telles que les fêtes de village, à Saint Girons, à Vielle, à la plage ou au lac, repas à thèmes, lotos divers et autres, alors venez nombreuses et nombreux le rencontrer et faire connaissance en participant à son **Assemblée Générale le 28 novembre 2021 à 11h 00. Nouvelle salle des fêtes, stade de Vielle.**

Nous souhaitons vivement votre venue. Nous vous attendons avec vos suggestions et bonnes idées, sans oublier votre PASS SANITAIRE !!

A bientôt.

MARENSIN FOOTBALL CLUB



Voilà 3 mois que le Marenstin FC a repris ses activités de football pour toutes les catégories.

C'est avec énormément de plaisir et de motivation que tous les éducateurs ont accueilli tous les licenciés et nouveaux arrivants.

Malgré ces deux années de covid, les licenciés sont au rendez avec encore plus d'envie, ce qui motive le Marenstin FC à proposer un maximum de contenus en lien avec le programme fédéral de la fédération française de football.

Durant les dernières vacances, le Marenstin FC a pu proposer un stage vacances aux jeunes avec des activités de football différentes (city stade, futsal...) mais aussi des interventions sur l'environnement et l'arbitrage.

Un moyen pour nos licenciés d'échanger sur différents sujets importants autres que le football.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, prenez contact avec nous, soit par le biais de nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ou bien directement en s'adressant au Responsable Technique Jeunes : Alexandre Fernandes au 06.60.95.31.51.

Chers parents, amis retraités... Nous recherchons des personnes le mercredi après-midi pour préparer et accompagner nos jeunes enfants de l'école de foot entre 15 h 00 et 17 h 30. Si vous avez des disponibilités, prenez contact avec Alexandre.

Le Marenstin FC vous attend donc nombreux pour cette nouvelle saison !

Jérôme Daverat
Président Marenstin FC



MOTEUR CLUB

Le Moteurs Club, nouvelle association sur la commune propose:

Demi-journée KARTING
«Grand Prix»
(Comprenant petit déjeuner, Grand Prix, et casse-croute convivial).
Pour 50 Euros
Au circuit de Magescq
Dimanche 28 novembre

Pour toutes informations
et inscriptions contactez-le :
06.87.86.59.15



 MoteursClub

RENCONTRES ET LOISIRS

Le club Rencontres et Loisirs est ouvert depuis le 15 septembre. Venez nombreux passer d'agréables après-midi le mercredi, soit en jouant au scrabble, à la belote ou à la pétanque.

L. CASTAINGS
A bientôt.

RACING CLUB LINXOIS

SECTION TENNIS

Bureau :

Coprésidents :

Kristele DUPIN. Tél. 06.83.95.97.21

Thierry DUPOUY. Tél. 06.84.06.24.68

Trésorier : Nadine LAFORIE

Secrétaire : Isabelle CLAVERIE

Membres du bureau : Martine INDA,

Marie-Hélène VINCENT, Sylvie

FOURGS, Jocelyne MELI, Christian

BIRREPINTES.

Adultes – les cours

Trimestre 1 : 60 €

Trimestre 2 : 60 €

Trimestre 3 : 60 €

Cotisation licence : 60 €

Cotisation couple : 100 €

Matches par équipe masculin et féminin.

Ecole de Tennis :

Possibilités de cours de tennis (tout niveau) avec professeur BE. Jours des cours suivant niveau, lundi soir, mercredi soir, samedi matin sur les cours extérieurs éclairés ou dans la salle de Linxe. Licenciés à ce jour 62.

Info, les cours de Linxe sont fermés. Seuls les licenciés FFT du club peuvent y accéder.

Pour tout renseignement mail du club : 59400064@fft.fr

Tarifs licences saison 2021 / 2022

Jeunes – les cours

Trimestre 1 : 40 €

Trimestre 2 : 40 €

Trimestre 3 : 40 €

Cotisation licence : 30 €



TRUCS & ASTUCES

Que faire pour éviter d'avoir un pare-brise gelé ?

Le vinaigre blanc

La veille, vaporisez le pare-brise d'un mélange à parts égale de vinaigre blanc et d'eau, à l'aide d'un pulvérisateur.

La glycérine

Pour empêcher que votre serrure de voiture ne soit bloquée par le gel, injectez-y un peu de glycérine la veille.

L'oignon

Frotter la veille le pare-brise extérieur avec l'intérieur d'un oignon cru coupé en deux. Le jus d'oignon empêchera le gel de se déposer.

La pomme de terre

Frotter vigoureusement le pare-brise extérieur avec l'intérieur d'une pomme de terre crue coupée en deux. Cette action permettra d'éviter le gel du matin grâce à une fine pellicule protectrice déposée par la pomme de terre.

Ne jamais dégivrer un pare-brise avec de l'eau chaude, au risque de créer un choc thermique.

RUBRIQUE GASTRONOMIQUE

Fondant au chocolat

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de cuisson : 7 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 230 g de chocolat noir

- 4 œufs

- 50 g de sucre semoule

- 60 g de farine

- 50 g de lait

- 50 g de crème épaisse

- 160 g de beurre

- 10 g de beurre pour le moule

Préparation de la recette :

Préchauffer le four thermostat 5.

Beurrer un moule rond.

Casser le chocolat en morceaux.

Séparer les jaunes des blancs d'œufs.

Travailler les jaunes avec le sucre puis incorporer la farine, mélanger.

Faire bouillir le lait, la crème et le beurre dans une casserole et hors du feu ajouter le chocolat. Laisser fondre, remettre sur feu si nécessaire.

Verser cette préparation sur le mélange (jaunes d'œufs + farine). Garnir le moule beurré et enfourner 10 minutes.

Laisser refroidir et déguster.

Bon appétit !



REPAS DU 3ÈME AGE LE SAMEDI 4 DECEMBRE

Toutes les personnes de 65 ans et plus y sont conviées. Les personnes souhaitant y participer sont invitées à déposer le coupon-réponse, ci-dessous, auprès du secrétariat de Mairie, avant le 26 novembre 2021.

Nom:..... Prénom :

Nombre de participants :

Transport au repas souhaité : Oui ou Non

(rayer la mention inutile)

Si oui, numéro de téléphone où vous contacter :